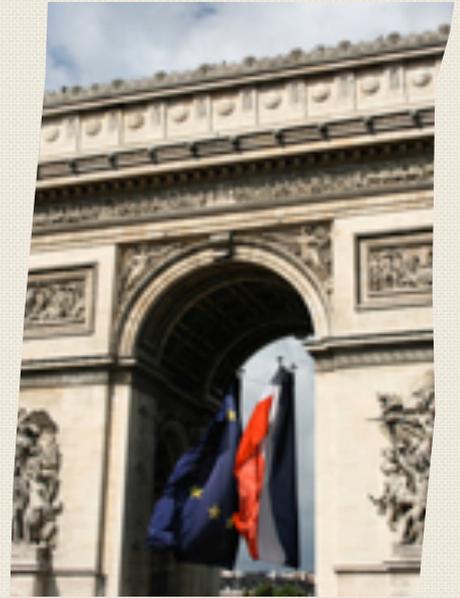


LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 9 MARS 2017

SOMMAIRE

- 1) Il aime décidément les sous !
- 2) Le 49.3 est tenace, normal il est de la Catalunya...
- 3) L'impuissance un sujet d'actualité pour...
- 4) Ils veulent y croire
- 5) Marche arrière...
- 6) Il charge, le pseudo de droite et de gauche ?
- 7) Les femmes pédalent dans la semoule !...
- 8) Courrier aux socialistes autistes...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) François Fillon n'aurait pas déclaré un prêt de 50.000 euros

15:42 • DIRECT

IMAGES FOURNIES PAR LE CANDIDAT



EDITION
SPÉCIALE

TROCADÉRO : LE DISCOURS DE F. FILLON



ALERTE
INFO

"Ils disent que je suis seul, ils veulent que je suis seul", a lancé François Fillon à ses partisans réunis place du Trocadéro.

ALERTE
INFO

INFO
VEKLE

Fillon a ses partisans réunis place du Trocadéro. "Ils disent que je suis seul, ils veulent que je suis seul", a lancé François

INFO
VEKLE

François Fillon aurait bénéficié d'un prêt de 50.000 euros contracté auprès de son ami, le milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière. Prêt qui n'est pas mentionné dans la déclaration à la Haute autorité pour la Transparence de la vie publique.

Nouvelle salve de révélations du Canard enchaîné. Selon l'hebdomadaire, François Fillon a bénéficié en 2013 d'un prêt de 50.000 euros auprès de Marc Ladreit de Lacharrière, l'actuel propriétaire de la Revue des deux mondes. Cet emprunt n'aurait pas été déclaré auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

Le candidat de la droite à la présidentielle "n'a pas jugé utile de faire figurer" ces 50.000 euros, avancés "sans intérêts et sans date limite de remboursement" sur sa déclaration de patrimoine adressée à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), selon Le Canard enchaîné. Ce prêt a été "intégralement remboursé", a affirmé au Canard l'avocat de M. Fillon, Me Antonin Levy, qui ne communique la date exacte du remboursement intégral.

"C'est une fausse révélation, a tranché l'avocat de François Fillon sur BFMTV. C'est une information que François Fillon a déclaré spontanément aux enquêteurs. Il s'agit d'un oubli dans sa déclaration HATVP. (...) Il n'y a pas de sujet."

"Manquements aux obligations d'élus"

Ces nouvelles révélations ajoutent des éléments au dossier des juges d'instruction nommés pour enquêter sur des faits de "détournements de fonds publics", "abus de biens sociaux", "complicité", "recel de ces délits", "trafic d'influence" et "manquements aux obligations d'élus de déclaration à la Haute Autorité sur la transparence de la vie publique", qui concernerait ce prêt. Des délits pour lesquels François Fillon est convoqué le 15 mars prochain en vue d'une possible mise en examen.

LAPRESSEENREVUE.EU

Pour le volet "trafic d'influence", c'est la grand-croix de la Légion d'honneur accordée à Marc Ladreit de Lacharrière en 2011 par François Fillon, alors Premier ministre, qui intrigue. Une distinction remise à seulement 67 heureux élus.

Les liens entre François Fillon et le milliardaire, Marc Ladreit de Lacharrière, sont anciens. Quand l'affaire Penelope Fillon a éclaté à la fin du mois de janvier, l'homme d'affaires était au premier plan. Il aurait employé l'épouse de l'ancien Premier ministre au sein de la Revue des deux mondes entre 2012 et 2013. Tout comme le propriétaire de la revue, Michel Crépu, l'ancien directeur de la revue, a été entendu par les enquêteurs de l'Office central de la lutte contre la corruption et les infractions fiscales et financières. Lui a assuré n'avoir aucune preuve du travail de Penelope Fillon.

Justine Chevalier



II) Pour Manuel Valls, Benoît Hamon "finira en-dessous des 10% "

L'ancien premier ministre voudrait mettre la pression sur le candidat socialiste, selon le "Canard enchaîné".



Manuel Valls, le 27 janvier 2017 à Neuves-Maisons Crédit : FREDERICK FLORIN / AFP

Tout juste rentré de vacances après sa défaite à la primaire, Manuel Valls ne semble pas avoir fait du rassemblement derrière Benoît Hamon sa priorité. Principal reproche fait au candidat socialiste, l'accord conclu avec l'écologiste Yannick Jadot. "Hamon a rompu avec la ligne réformiste du PS. Il est sur un programme écolo-gauchiste qui tourne le dos non seulement à ce que nous avons fait depuis trois ans, mais aussi au discours de Montebourg sur la gauche industrielle et la gauche du travail. C'est une reprise des revendications de tous les zadistes du monde", estimerait ainsi l'ancien premier ministre, selon le Canard enchaîné.

Manuel Valls a réuni ses proches mardi, notamment le ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas, la secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes Juliette Méadel, Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État au Développement, ou encore Malek Boutih, député de l'Essonne. Un déjeuner qui a servi à faire le point sur la marche à suivre, mais aussi à mettre la pression sur le candidat socialiste, selon l'hebdomadaire satirique.

Le journal rapporte également les critiques de l'ancien locataire de Matignon à l'encontre du programme de Benoît Hamon. Pour Manuel Valls, il ressemblerait à "celui de Terra Nova (un think tank aux idées plutôt progressistes, ndlr), qui prônait l'alliance entre les bobos et la banlieue. C'est un recyclage de l'écologie d'extrême gauche", lance l'ancien premier ministre, pour qui Benoît Hamon finira "au-dessous de 10%" au 1er tour de la présidentielle.



III) Les Républicains viennent de reconnaître leur impuissance

Galaad Wilgos

Vous vous dites tout ça pour ça? Nous aussi. Des semaines à transformer les bruits de couloir qui circulent sur d'éventuelles nouvelles candidatures



AFP/LIONEL BONAVENTURE

en vacances assourdissants. La possibilité d'une candidature de Juppé, démentie, pour mieux faire circuler celle de François Baroin, avortée...



Coralie Delaume @CoralieDelaume
Cette présidentielle est juste..... magique.

Et puis finalement: rien. Les déserteurs sont même revenus à la nage...

Le droit des partis

Le parti pouvait-il vraiment faire quoi que ce soit? Forcer Fillon à démissionner malgré lui?

En France, les partis politiques n'ont pas vraiment de statut: il s'agit d'associations de loi de 1901, soumis aux mêmes règles –à quelques exceptions près– que n'importe quelle association lambda, de l'association de défense des droits des animaux à l'association de collectionneurs d'étiquettes de portion de fromage. L'article 4 de la Constitution de 1956 précise cependant ceci:

«Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.»

En outre, comme le précise Vie-publique.fr:

«L'adoption d'une législation encadrant le financement des partis politiques en 1988, les jurisprudences, concordantes, du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel ont apporté une précision supplémentaire dans la définition d'un parti politique: "une personne morale de droit privé qui s'est assigné un but politique ne peut être regardée comme un "parti ou groupement politique" au sens de l'article L. 52-8 du code électoral que si elle relève des articles 8, 9 et 9-1 de la loi du 11 mars 1988 susvisée relative à la transparence financière de la vie politique, ou s'est soumise aux règles fixées par les articles 11 à 11-7 de la même loi".»

La liberté des partis prime donc: un parti met peu ou prou ce qu'il veut dans ses statuts (oui, tant que cela respecte la loi, et «les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie»). Seuls le règlement intérieur et les statuts ont une valeur juridique, et sont donc susceptibles de recours devant un juge, administratif pour le premier, judiciaire pour le second. Une charte, en tant que telle, n'a aucune valeur autre que morale, en revanche elle peut avoir la même valeur que le règlement intérieur ou les statuts si elle y est annexée. C'est le cas de la Charte des primaires de Les Républicains.

Concrètement? Cela dépend des statuts du parti.

Romain Rambaud, professeur à la Faculté de droit de l'Université Grenoble 2 et fondateur du blog Droit électoral, rappelle quelques faits juridiques à Slate:

«La jurisprudence concernant les litiges internes aux partis politiques n'est pas encore stabilisée, mais une évolution assez récente va dans le sens de la possibilité par le juge de sanctionner des litiges internes aux partis politiques. Pour ce faire, il faut que ces statuts soient sans équivoques. Ainsi, un arrêt de la cour de cassation a pu suspendre le congrès par correspondance du Front National parce que les statuts ont été considérés comme clairs par le juge au sujet de l'organisation de congrès. En revanche, le TGI de Paris fut saisi par trois adhérents du PS afin d'obliger le parti à faire des primaires, mais ils furent déboutés car la rédaction des articles "apparaît contradictoire, ou à tout le moins ambiguë" à ce sujet.»

Il précise, en revanche, que le droit électoral n'est d'aucune utilité dans ce genre de contentieux: les

candidatures en France sont individuelles, leur présentation aux élections n'est donc qu'une affaire de candidat et non de parti.

La souveraineté des primaires

«La question se complique à partir du moment où un candidat s'est présenté aux primaires et a dès lors accepté les articles de la charte des primaires, elle-même incluse dans les statuts du parti. Ceux-ci spécifient clairement que le candidat de LR sera le vainqueur des primaires (article 1) et que les perdants devront soutenir ce dernier (article 3). Se présenter malgré tout au nom de ce parti pourrait potentiellement être sanctionné par le droit électoral en raison d'une altération de la sincérité du scrutin – la volonté des électeurs ayant été trompé par cette "fausse étiquette". On appelle ça une "manœuvre" en droit électoral, droit qui privilégie avant tout les intérêts des électeurs.»

Mais on n'annulera jamais une élection présidentielle pour cette raison, ce serait en effet une réaction disproportionnée car il faut pour ce faire attester d'un impact important sur les résultats des votes.

D'après Romain Rambaud, il était tout aussi juridiquement possible que François Fillon –ou un militant qui se serait estimé lésé– fasse un recours devant un juge judiciaire si le parti avait décidé de le remplacer sans organiser de nouvelles primaires. (Cela renforce le «il est trop tard» d'Alain Juppé).

Pour éviter cela, il aurait donc fallu qu'un concurrent se présente indépendamment de LR.



Galaad Wilgos Galaad Wilgos (2 articles)

[slate.fr](https://www.slate.fr)

Slate^{FR}

IV) "Tout commence maintenant" ... les électeurs de Fillon veulent encore y croire



François Fillon en meeting à Orléans, a lancé un appel aux centristes à le rejoindre, le 7 mars afp.com

Lors d'un meeting à Orléans, François Fillon s'est érigé mardi en candidat du peuple de droite, tout en lançant un appel au rassemblement. Dans la salle, ses électeurs espèrent que la campagne de l'ancien Premier ministre peut être relancée.

La politique échappe parfois à toute raison. Samedi, François Fillon était un candidat en sursis. Confronté à une fronde inédite depuis l'annonce de sa possible mise en examen dans le Penelopegate, l'ancien Premier ministre semblait condamné à observer les défections de ses plus proches soutiens. La liste des mutins, chaque heure plus longue, annonçait son inévitable retrait.

Mais la donne a changé. Le succès de son rassemblement au Trocadéro, conjugué au renoncement d'Alain Juppé, ont remis en selle le député de Paris. Oublié, le plan B. Terminées, les tractations pour "débrancher" le vainqueur de la primaire à droite. Qu'importent les sondages en baisse ou son image écornée: François Fillon portera les couleurs de la droite à la présidentielle.

Mardi soir, c'est un candidat conforté qui s'est présenté devant près de 4000 personnes, réunies dans l'enceinte du Zénith d'Orléans. Arrivé sur scène aux cris de "Fillon tient bon, la France a besoin de toi", le député de Paris a suivi la voie tracée lors de son meeting parisien. Il s'est une nouvelle fois érigé en candidat du peuple de droite, enjambant son parti politique pour instaurer une relation directe avec ses électeurs.

"Rencontre puissante" au Trocadéro

"Depuis toujours, on dit que l'élection présidentielle est une rencontre entre un homme et son pays et non une affaire de parti", a-t-il lancé, avant de confier, au sujet du rassemblement du Trocadéro: "si les rangs avaient été clairsemés, si la place avait été vide, j'en aurais tiré les conclusions". Comprendre: il aurait renoncé à poursuivre sa course vers l'Elysée. L'aveu ne coûte rien, mais illustre la stratégie du candidat, qui puise désormais sa légitimité dans "le peuple de droite". François Fillon est ainsi longuement revenu sur ce meeting parisien qui lui a permis de faire plier ses adversaires à droite, saluant une "rencontre puissante".

Dans les gradins du Zénith, l'appel au peuple de François Fillon trouve un écho favorable. Les sympathisants conservateurs le concèdent: la semaine écoulée a été "très pénible à vivre". Une colère sourde habite de nombreux militants. Elle se dirige contre les responsables qui ont lâché le candidat la semaine dernière. "La peur de perdre les a guidés", regrette Etienne, un ancien militaire de 65 ans.

"Juppé a parlé d'une manière ignoble"

"C'était consternant. On a vraiment souffert en voyant tous ces rats quitter le navire", abonde Odile, une retraitée de 79 ans. Venue avec son époux, elle peine à contenir son agacement après la charge lancée lundi par Alain Juppé contre son champion. "Il a parlé d'une manière ignoble de Fillon, de manière très injuste. On voit que sa défaite à la primaire lui est restée en travers de la gorge".

Assureur de 38 ans, Benoît craignait que François Fillon ne soit contraint de passer la main au plus fort de la crise. "Il était vraiment sur la sellette avec ces défections, mais le Trocadéro l'a sauvé." Signe de l'agacement de la base, le député Serge Grouard a été particulièrement applaudi quand il a fustigé les élus qui ont utilisé les "plateaux de télévision comme des tremplins" de leurs ambitions personnelles.

Le plan B écarté, les électeurs de François Fillon veulent croire qu'une nouvelle campagne est lancée. Dans son discours, le candidat a lancé un appel au "rassemblement, à la mobilisation et à l'action", invitant ses "partenaires centristes à rejoindre [sa] campagne". "Tout commence maintenant", s'emballe Jean-Luc, 53 ans.

"Cela va être de plus en plus difficile"

Secrétaire de 64 ans, Nelly veut croire que la campagne va revenir sur des sujets de fond. "Les gens sont fatigués de l'affaire Fillon", pense-t-elle. "Son programme sera son salut", ajoute Benoît, qui attend beaucoup des prochains débats télévisés. "Aujourd'hui on ne parle que de François Fillon, mais quand on s'intéressera aux projets des autres candidats, dont celui d'Emmanuel Macron, il reprendra l'avantage." Filant la métaphore maritime, Etienne dépeint tour à tour son champion comme un "capitaine en pleine tempête" puis comme un "plongeur". "Il a touché le fond, mais va maintenant remonter à la surface", veut croire le retraité.

D'autres sont toutefois plus sceptiques. Pour Odile, "toute cette affaire Fillon n'est pas terminée. Cela va même être de plus en plus difficile durant la campagne". Le candidat est en effet toujours prisonnier du calendrier judiciaire et d'éventuels rebondissements. Ce mardi, le Canard Enchaîné a exhumé un prêt non déclaré de Marc Ladreit de Lacharrière à l'ex-Premier ministre. A moins de 50 jours du premier tour de la présidentielle, François Fillon n'est décidément pas un candidat comme les autres.

lexpress.fr



V) Emmanuel Macron, l'économie en marche arrière

par Dany Lang et Henri Sterdyniak

Après plusieurs mois de suspense, Emmanuel Macron vient de présenter son programme. Le programme économique est hélas sans surprise. Comme l'avait annoncé Jean Pisani-Ferry, ce n'est pas un programme socialiste, c'est-à-dire un

programme qui voudrait donner plus de pouvoir aux citoyens dans la cité et aux travailleurs dans l'entreprise ; ce n'est pas non plus un programme écologiste qui prendrait la mesure des efforts à réaliser pour la transition écologique. C'est un programme néo-libéral, « progressiste » uniquement pour ceux qui pensent que le progrès consiste à imposer à la France d'aller vers le modèle libéral.

Ce n'est donc pas non plus un programme de rupture, puisqu'il s'inscrit dans la continuité de la politique menée par François Hollande et Manuel Valls, des 40 milliards de réduction d'impôts sans contrepartie pour les entreprises à la loi Travail. Ce programme nous propose d'accepter les demandes du grand patronat, en espérant que celui-ci daigne investir et embaucher en France.

Ainsi, les classes dirigeantes auront-elles le choix entre deux stratégies lors de ces élections. D'une part, la stratégie forte avec François Fillon, consistant en un choc brutal de destruction du droit du travail, de baisses des dépenses publiques et sociales, de réduction d'impôts pour les plus riches et les entreprises. De l'autre, la stratégie plus gradualiste d'Emmanuel Macron, les mêmes mesures étant prises plus progressivement, mais, in fine, dans la même direction.

Dans le premier cas, il s'agit de mobiliser le petit patronat, les indépendants avec le Medef contre l'État social et les acquis sociaux (en faisant oublier la responsabilité de la mondialisation et de la financiarisation dans leurs difficultés) ; dans le second, on fait miroiter une société dynamique, libérée, d'initiative individuelle, d'enrichissement personnel, en s'appuyant sur les classes montantes d'entrepreneurs ou d'actifs indépendants. Mais sur le fond, les projets sont proches.

À travers Macron, l'élection présidentielle est l'occasion pour la technocratie de Bercy de faire passer ses réformes miracles comme la baisse des retraites et des prestations chômage, comme la réduction de l'autonomie des collectivités locales, comme les organismes paritaires. Macron est le porte-parole rêvé de cette technocratie étroitement liée aux milieux financiers qui rêve de voir appliquer ces idées rétrogrades sous des apparences civilisées.

atterres.org



VI) Face aux doutes du PS, Hamon charge violemment Macron à Marseille



Benoît Hamon a réuni environ 2.000 personnes à Marseille, le 7 mars 2017 © ANNE-CHRISTINE POUJOLAT / AFP

Benoît Hamon s'en est vivement pris mardi à Marseille au projet d'Emmanuel Macron, accusé de manquer du "plus élémentaire sens de la justice sociale", et de porter un projet qui pourrait favoriser le Front national au lieu de lui faire barrage.

Confronté au doute de plusieurs responsables du PS, du ministre de la Ville Patrick Kanner au président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone, M. Hamon a décidé de faire feu tous azimuts contre le candidat d'En marche!, au cours d'un meeting qui a réuni environ 2.000 personnes dans la capitale des Bouches-du-Rhône.

Sa réforme des retraites ? Elle diminuera les pensions de ceux et surtout "celles qui ont déjà un temps de travail plus subi que choisi, les carrières les plus hachées", "au mépris de la justice sociale la plus élémentaire".

Son projet pour l'école ? Il revient à "accepter de remettre en cause l'égalité à l'école", et à "donner raison aux plus mauvais élèves de la République", en permettant aux collectivités locales de ne plus mettre en oeuvre la réforme des rythmes scolaires, a dit M. Hamon, visant le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin.

"Qui peut croire qu'aujourd'hui, réduire les dépenses publiques, diminuer le nombre de fonctionnaires, remettre en cause le système de retraite, remettre en cause le compte pénibilité, renvoyer le recrutement des écoles à la liberté des établissements, la remise en cause des rythmes scolaires, qui peut croire que ces solutions là, qui sont les solutions qui partout ailleurs en Europe ont précipité la montée des extrémismes, qui peut croire que c'est le bon projet pour battre le Front national ?", s'est interrogé M. Hamon.

"Qui peut croire que c'est le vote utile ? Pas utile aux enseignants, pas utile à celui qui a travaillé dur, pas utile à celle qui travaille dans un hôpital... (..) oui utile à qui ? Aux grands lobbys industriels, à celles et ceux qui veulent la suppression de l'ISF. Ce projet là, ça n'est pas le vote utile contre le Front national. C'est au contraire le projet qui en France comme ailleurs peut accélérer la montée en puissance du Front national", a-t-il fustigé.

Auteur: Par AFP

VII) Bretagne. Le salaire des femmes inférieur de 26,6 % à celui des hommes



L'Insee a présenté ce matin une étude sur les Bretonnes. | Ouest-France.

Journée internationale des droits des femmes, l'Insee de Bretagne a dévoilé une étude sur les femmes bretonnes portant sur leur scolarité, leurs salaires et l'entrepreneuriat au féminin. Conclusions principales : alors qu'elles réussissent mieux que les garçons dans leurs études, leur salaire annuel reste, en moyenne, inférieur de 26,6 % aux hommes. Et la Bretagne est la région de France où les femmes gagnent le moins.

Scolarité

Le taux de scolarisation à 17 ans est de 95,9 % pour les filles et de 94,8 % pour les garçons. Des chiffres supérieurs à ceux en France métropolitaine et qui confirme le bon niveau scolaire en Bretagne. Et les filles sont bien représentées dans les formations scientifiques.

Bac

Le taux de réussite au bac des filles est de 93,4 % contre 89,7 % pour les garçons. Le meilleur score national.

Les femmes dans la vie active

90,5 % des Bretonnes de 25 à 29 ans sont actives contre 95,7 % des hommes. Un taux supérieur de plus de 3 points à la moyenne nationale. Par contre, le travail à temps partiel est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Dans la tranche d'âge des 30 à 65 ans, 73,9 % des femmes ont une activité et 79,1 % des hommes.

Plus touchées par le chômage

Sans surprise, 16,9 % des femmes, toujours de 25 à 29 ans, sont au chômage contre 15,1 % des hommes. Un taux qui reste inférieur aux chiffres nationaux avec 18,9 % des femmes au chômage et 17,1 % des hommes.

Une rémunération beaucoup plus faible

Le revenu salarial annuel des femmes est de 18 484 € pour les Bretonnes et de 25 169 € pour les hommes. Une différence de 26,6 %. À noter que le revenu salarial des Bretonnes est l'un des moins élevés de France. Dans les Pays de la Loire il est de 18 690 € et au niveau national de 20 629 €.

Explications : des emplois souvent sans plus-value, du temps partiel et des métiers qui ne correspondent pas au niveau de leurs diplômes. Également une priorité à la vie de famille et à l'envie de rester en Bretagne.

Des femmes qui aiment entreprendre

Sur les 19 500 créations d'entreprise en Bretagne en 2014, 6 800 ont été créées par des femmes. 4 100 ont opté pour le statut d'autoentrepreneuse et 2 700 pour un autre statut. 58 % sont des créatrices de moins de 40 % (47 % des créateurs) et 56 % sont diplômées de l'enseignement supérieur (42 % des hommes). Là encore, sans surprise, les créations sont dans les domaines du commerce et de la restauration, dans le médical et le social ou autres activités de services et ménages.

Quant à la durée de vie des entreprises féminines, elle ne varie pas avec celle des hommes. Mais les Bretonnes se montrent plus prudentes dans les investissements et doivent aussi se montrer plus convaincantes que des hommes face aux banquiers et investisseurs.



LAPRESSEENREVUE.EU

VIII) Lettre ouverte aux élus socialistes



Benoît Hamon aux rencontres de l'Udecam avec des professionnels des médias et de la publicité, le 2 mars à Paris. Photo Denis Allard. Réa

Par Sylvie Levesque , militante PS dans la section de Cachan (94)

A ceux qui ont souhaité ou ont choisi de soutenir la candidature d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle, rendez votre carte !

Nous, militantes et militants socialistes sans responsabilité au sein du parti ni mandat électif, vous demandons de rendre votre carte d'adhérent au Parti socialiste, au nom de notre engagement sur lequel s'est appuyée votre élection.

Par cette lettre ouverte, nous souhaitons vous rappeler que sans nous, qui vous avons d'abord investis au nom de notre parti pour représenter le peuple au niveau local ou national, sans nous, qui avons contribué aux réflexions dans nos sections, sans nous qui avons soutenu vos candidatures et fait campagne pour vous, sans nous, sans nos tractages, nos boîtages, nos actions sur les réseaux sociaux, il est fort peu probable que vous auriez été élus. Un jour, un mentor vous a peut-être repéré et a facilité votre carrière dans l'appareil du

parti, mais un mentor sans la base, cela ne permet pas d'être un élu du peuple.

L'article 5.3.1 des statuts du Parti socialiste stipule que le candidat à la présidence de la République est désigné au travers de primaires ouvertes à l'ensemble des citoyens adhérant aux valeurs de la gauche et de la République, dans le projet d'une société de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de justice et de progrès solidaire. Les règles sont claires et vous les connaissez. Règles qui peuvent d'ailleurs amener à la désignation d'une candidate ou d'un candidat n'appartenant pas à notre formation politique.

Ni loyal ni respectueux

Or le 29 janvier, environ 58% des plus de 2 millions d'électeurs qui ont pris part au scrutin ont désigné un socialiste comme candidat à l'élection présidentielle prochaine. Benoît Hamon est membre de notre parti depuis trente et un ans, membre du bureau national depuis vingt-quatre ans, élu de la République sous les couleurs du PS depuis treize ans. Et vous choisissez non seulement de ne pas soutenir sa candidature, mais

encore de faire campagne pour un autre qui a refusé de se soumettre au suffrage des militants et de nos électeurs, et qui n'a pas d'autre étiquette que celle du mouvement qu'il a créé ex nihilo.

Emmanuel Macron n'a adhéré au Parti socialiste que pendant trois ans ; il n'a jamais été investi par les militants pour être candidat à un mandat républicain et n'a jamais été élu par le peuple, a fortiori sous les couleurs de notre parti. Devons-nous vous rappeler que si M. Macron a été membre d'un gouvernement mené par un socialiste, son passage à l'exécutif ne dura que deux ans et quatre jours.

Qu'est-ce que deux ans et quatre jours dans une vie de militant ? Qu'est-ce que deux ans et quatre jours dans l'histoire centenaire du parti ? Pas grand-chose. Et lorsqu'on l'entend admettre sur France Culture qu'en 2016, il a dépensé en huit mois 80% des crédits annuels de fonctionnement de son ministère, on est porté à croire qu'en acceptant sa fonction de ministre de l'Economie, il avait sans doute déjà le projet de mettre un terme à sa mission avant la fin du quinquennat, ce qui ne nous semble ni loyal vis-à-vis de qui l'a nommé ni respectueux de la République.

«Ecolo-gauchistes»

Vous invoquez vos convictions pour justifier votre choix, mais avez-vous une idée du nombre d'entre nous qui, ayant voté pour une motion, une candidate ou un candidat mis en minorité, ont cependant milité activement pour celle ou celui qui avait été désigné par un vote interne ou lors de primaires ouvertes ?

Nous ne comprenons pas que vous ne respectiez pas les statuts de notre parti. Nous ne comprenons pas que vous ne respectiez pas le choix des militants et des électeurs ayant accepté de prendre part au vote de désignation de notre candidat.

Nous ne voyons pas comment vous pourriez rester adhérents au Parti socialiste et vous demandons de rendre votre carte du parti avant de vous engager auprès d'un autre candidat que celui désigné par les primaires citoyennes. A savoir : Benoît Hamon.

Une dernière chose : nous ne nous reconnaissons pas dans l'étiquette d'«écolo-gauchistes» que certains d'entre vous nous accolent. Nous sommes tout simplement socialistes et n'avons pas oublié ce que cela signifie.

Les signataires des sections : Levesque Sylvie, Cachan

(94); Rutili Yan, Guénange (57); Lajournade Jeanne, Saint-Lizier (09); Jeanjean Lionel, Saint-Avertin (37); Nguene Étienne, Les Mureaux (78); Mascarin Manu, Vence (06); Aguilera Michel, Nîmes-Nord (30); Le Sellin Benoît, Brest (29); Ekim Melek, Villeneuve-la-Garenne (92); Dolo Pascal, Lille-Moulins (59); Musard Clarisse, Nancy (54); Peschet Françoise, Joué-lès-Tours (37); Peschet Jean-Claude, Joué-lès-Tours (37); Saimbault Françoise, Ballan-Miré (37); Ferrisse Denise, Joué-lès-Tours (37); Seguin Dominique, Saint Avertin (37); Paris Jean-Christophe, Val de l'Indre (37); Paris Jacky, Val de l'Indre (37); Lajournade-Bosc Francine, Commune de Paris - Paris 20e (75); Marty Anne-Marie, Champigny-sur-Marne (94); Schweig William, Fédération 37; Boutet Françoise, Fédération 37; Vu Pascal, Nogent-sur-Marne (94); Sauvion Julien, Saint-Pierre-des-Corps (37); Lacotte Christian, Bléré (37); Bouakour Samir, Villeneuve Le Roi-Ablon (94); Dhenaux Sophie, L'Hay-les-Roses (94); Houx Christine, Fédération 37; Millo Nicole, Nice (06); Paumerelle de Lormel Chantal, Maisons-Alfort (94); Lescastreyres Gérard, Bléré (37); Metais Jean-Pierre, Val de l'Indre (37); Cheron Patrice, Cachan (94); Milleret Jean-Philippe, Cachan (94); Berger Alain, Cachan (94); Archambaud Jacques, Saint-Mandé (94); Vogler Jean, Saint-Mandé (94); Di Franco Jocelyne, Pont Saint Esprit (30); Roger Judaël, Nîmes centre (30); Pronesti Joseph, Villeneuve-lès-Avignon (30), Piret Sarah, Nîmes 4 (30), Oukrate Françoise, Lédignan (30); Cuzzo Vincent, Uzès (30); Bergougnoux Josiane, Pézenas (34); Lajournade Hervé, Pézenas (34); Chevalley Anne, Le Vigan (30); Richard Philippe, Cachan (94); Musard Clarisse, Nancy (54); Meysen Félix, Nîmes-Nord (30); Kobbi Sarah, Villeneuve-la-Garenne (92); Brunier-Zsigray Philippe, Villeneuve-la-Garenne (92); Werb Ethan, Montrouge (92); Bourgeois Michel, Nancy (54); Tricard Perrine, Colombes (92); Fabre-Pujol Alain, Nîmes (30); Crocicchia Clément, Neuilly-sur-Seine (92); Laprévotte Gabrielle, Meudon (92); Fadallah Haoua, Saint-Ouen (93); Breil Thierry, Pays de Romans (26); Lajournade Jean, Saint-Lizier (09); Mansouri Mina, Colombes (92); Youssef Ihsen, Colombes (92); Tchangodeï Anna, Claude Estier - Paris 18e (75); Geneix Christophe, Nîmes (30); Mouillard Arnaud, Pavilly (76); Jacquet Alain, Cachan (94); Macquoy Christian, Duclair-Saint Pierre de Varengueville, Val de seine (76); Côté Jean-Pierre, Bruyeres (88); Demele Fatimata, Ivry-sur-Seine (94); Corblin Jannick, Charleville-Mézières (08); Naït Abdelaziz Mezhoura, Charleville-Mézières (08).

Sylvie Levesque militante PS dans la section de Cachan (94),



LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue